Parcey Bulletin Municipal

JANVIER 2016

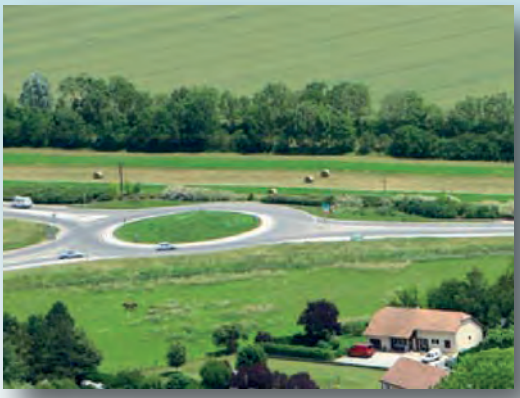

Parcey

vie Municipale

La Mairie vous informe

Horaires Secrétariat

LUNDI	8 H 30 — 12 H 00	13 H 30 — 18 H 00
MARDI	8 H 00 — 12 H 00	13 H 30 — 17 H 30
MERCREDI	8 H 00 — 12 H 00	Fermé
JEUDI	8 H 00 — 12 H 00	13 H 30 — 17 H 30
VENDREDI	8 H 00 — 12 H 00	Fermé

CONTACT

Mairie de PARCEY
1 rue d Aval
39100 PARCEY

Tél : 03.84.71.01.89
Fax : 03.84.71.00.21

L'Equipe du personnel communal pour mieux vous servir :

- Secrétariat : Mme Annie MAITRE, Mlle Stéphanie LONG
- Services Techniques : Mr André PACTET, Mr Vincent DUGARDIN
- Ecole : Mme PRODHON Sandrine
- Ecole - Cantine - Salle des fêtes : Mlle Lucie DEMONTROND
- Garderie: personnel du Grand Dole

Adresse mail du Secrétariat : ccjdparcey@wanadoo.fr ou secretariatparcey@orange.fr
Adresse mail du Maire : maireparcey@orange.fr

En cas d'URGENCE :
Vous pouvez contacter Mr Le Maire
au 06.79.85.07.71

INFOS

BACS jaunes et bleus

Ramassage des bacs jaunes et bleus les semaines paires à compter de **janvier 2016**

Taille des Arbres

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

Notre village bouge et s'agrandit
Bienvenue aux nouveaux commerçants et habitants

Bulletin - 01/2016

Responsable de la publication : J.P FAIVRE Maire - Coordination de la rédaction : Commission communication
Crédits photos : Mairie - Dépôt légal à parution en mairie
Document imprimé en Franche Comté - Conception et réalisation : Commission Communication CF

Le mot du Maire

Cela fait maintenant plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est au travail et développe de nouveaux projets, tout en assurant une gestion rigoureuse des budgets.

Dans un contexte où l'Etat prévoit une baisse des dotations accordées aux communes, des choix sont à faire sur les investissements et aussi sur la gestion courante.
Nous devons tous rester mobilisés pour poursuivre le développement de PARCEY, grâce à ses nombreux atouts : tourisme, zone artisanale et commerciale, tissu associatif important qui apporte vie à notre village.
Nous souhaitons rester au plus proche des préoccupations des habitants. Partager le plaisir de vivre ensemble, c'est d'abord aimer notre commune et vouloir son développement.

Nous avions annoncé la création d'un site internet « parcey.fr ». Depuis quelques jours, vous pouvez l'ouvrir et trouver un maximum d'informations afin de suivre la vie de la commune, les conseils municipaux, la vie de la communauté d'agglomération. De plus, il peut vous faciliter différentes démarches administratives. Vous y trouverez également le calendrier des évènements organisés par les associations, fers de lance du dynamisme de notre village.

Nous continuerons à associer les enfants et les jeunes à la vie communale afin de créer encore plus de liens entre les différentes générations. (Je remercie particulièrement la commission communication ainsi que les enfants du centre de loisirs « Les papillons enchantés » qui ont participé au bulletin municipal).

J'ai une pensée pour ceux et celles qui sont frappés par la maladie, par un deuil, pour les personnes âgées dont la santé est fragile et qui n'ont pas pu partager pleinement ces moments de fêtes.
Je leur exprime ici mes meilleures pensées et toute ma sympathie.

C'est cet attachement à notre village qui nous unit, qui nous pousse à continuer à écrire son histoire.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé à passer cette année grâce à leur travail, leurs compétences et leur dévouement : Adjoints, Conseillers municipaux, employés communaux, personnel du Grand Dole intervenant dans le village.

Merci également aux bénévoles des différentes commissions.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

PARCEY
IL Y A CENT ANS

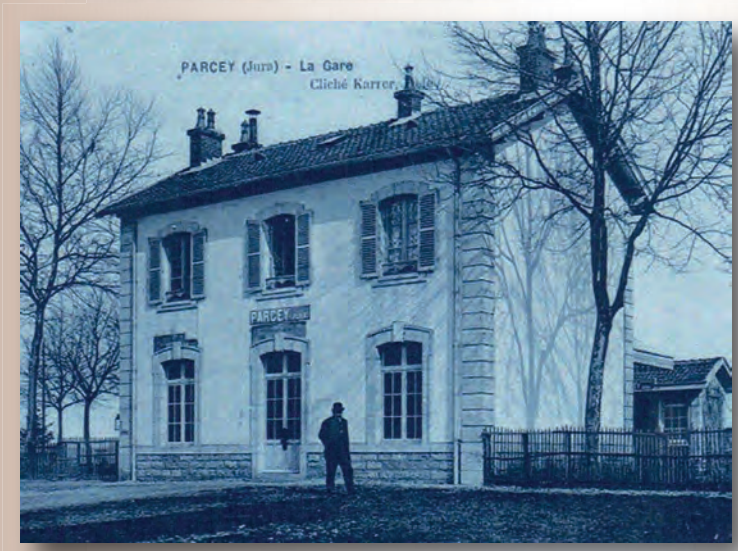

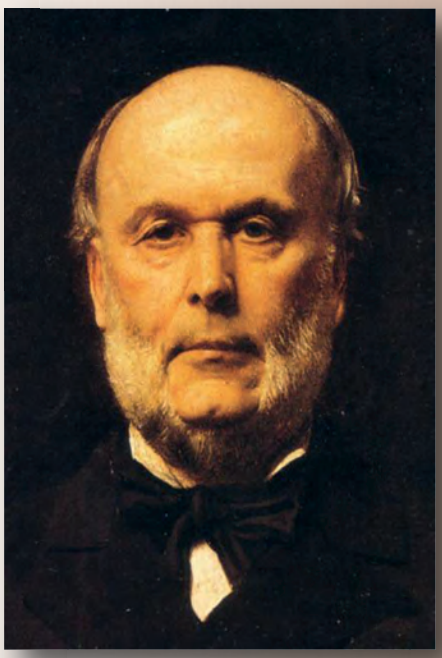

Jules Grévy

La gare

Le 19ème siècle est marqué par la révolution industrielle. Grâce à l'invention de la machine à vapeur et à l'utilisation du charbon, de nombreuses usines métallurgiques et textiles voient le jour. A partir de 1850, la France se couvre de voies ferrées, c'est la révolution des transports.

Le Président Jules Grévy, natif de Mont-sous-Vaudrey, fait construire la ligne Dole- Poligny pour pouvoir rejoindre plus facilement son village natal. La construction de la ligne débute en 1882, elle est ouverte à la circulation le 20 août 1884. Jusqu'en décembre 1887, fin du second mandat présidentiel de Jules Grévy, un train présidentiel a circulé chaque vendredi et dimanche soirs. Ce train était direct de Paris à Mont-sous-Vaudrey ! Une voie spéciale l'accueillait en gare de Mont-sous-Vaudrey. Jules Grévy exigeait que le personnel soit en habits propres sur son passage et que le chef de gare porte des gants blancs.

La station de Parcey était ouverte de cinq heures à vingt-deux heures. Le chef de station était secondé par un facteur-mixte et deux hommes d'équipe. Le service « voie » était composé d'un brigadier et de six poseurs, responsables de l'entretien du parcours . Quatre gardes-barrières assuraient le service de protection des voies.

Parcey n'a jamais connu d'affluence voyageurs, le trafic étant essentiellement de marchandises : bois de chauffage, grumes de la forêt de Chaux, céréales (blé, avoine), paille, betteraves fourragères et produits de menuiserie. En arrivage, du vin et des denrées alimentaires diverses. Parcey n'avait que deux à quatre wagons complets par jour. En période estivale, on remarquait parmi les voyageurs de nombreux pêcheurs sportifs car la Loue avait à l'époque une renommée internationale ! Certains anglais venaient y taquiner l'ombre ou la truite. Ils rejoignaient les locaux comme le commandant Paille de Dole ou Marcel Porterat, inventeur de leurres artificiels.

Malgré les protestations des conseils municipaux, la circulation des trains de voyageurs a été supprimée le 5 mai 1938, avant d'être rétablie en 1939, le temps de la mobilisation. La ligne n'a ensuite été utilisée que pour le fret, en particulier par l'entreprise Jura-Placage de Souvans. Elle a été définitivement fermée en 2005.

Actuellement, elle n'est plus entretenue, c'est bien dommage, car un tel patrimoine pourrait être valorisé par un vélo-rail ou une voie verte, ce qui permettrait au grand public de redécouvrir cette ligne et de rejoindre Dole en toute sécurité , sans produire de gaz à effet de serre, ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent !

AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Suite au diagnostic réalisé par SOCOTEC, quelques aménagements vont être réalisés dans les bâtiments communaux recevant du public afin de faciliter l'accès de ceux-ci aux personnes handicapées en fauteuil roulant.

Ecole

Pose de bande de guidage,
matérialisation des nez de marche et
pose d'antidérapant,
pose de main courante,
renforcement de l'éclairage,
création d'un bloc sanitaire adapté.

Mairie

Remplacement des portes à deux vantaux d'accès à la salle du conseil, adapter le comptoir d'accueil à la hauteur d'une personne en fauteuil roulant.

Garderie cantine

Agrandissement de la surface devant la porte d'entrée afin d'obtenir un recul suffisant pour tirer la porte.

Salle des Fêtes

Signalétique du WC handicapé, pose d'un lave mains.

Salle Joseph Marteau

Modification des vantaux de la porte d'entrée afin d'obtenir une largeur suffisante, accessibilité au lavabo.

Eglise

Matérialisation des nez de marche et pose d'antidérapant, suppression du sas de la petite porte d'entrée.

Le montant des travaux est estimé à 25000 €.
Le conseil municipal a pris acte et a décidé d'engager les travaux.
Une demande de subvention est en cours.
Les travaux démarreront dès que le financement sera établi.

LE GRAND DOLE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole regroupe 42 communes de la région doloise.
Vous pouvez trouver la liste au Secrétariat de Mairie.

Le fonctionnement :
La présidence est assurée par Jean-Pascal Fichère. Adresse : Place de l'Europe 39100 DOLE. Tél : 03 84 79 78 40.

Le bureau communautaire comprend vingt membres dont le Président et dix vice-présidents. Ils se réunissent tous les quinze jours. Cet organe est chargé de la gestion courante du Grand Dole.

La conférence des Maires rassemble l'ensemble des maires des quarante-deux communes à raison d'un siège par commune.

Le Conseil Communautaire est composé de 97 membres. Il élit le Président et vote le budget. Il se réunit une fois par trimestre. La commune de Parcey est représentée par Didier Baudard et Céline Labourot.
(voir l'article du Pays Dolois du 2/11/2015).

Les compétences :
Compétences obligatoires :
-Aménagement de l'espace communautaire.
-Développement économique.
-Equilibre social de l'habitat.

Compétences optionnelles :
-Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
-Action sociale.
-Intérêts communautaires.
Le Grand Dole est l'autorité organisatrice des transports .
Pour la commune de Parcey, le représentant est Jean-Louis Laplace.
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie de Parcey.

La communauté de communes de Nord Ouest Jura va disparaître en 2017 car sa population n'est pas assez importante. Les communes de Champagney, Pointre, Peintre, Chevigny et Moissey devraient donc rejoindre le Grand Dole en janvier 2017, ce qui porterait à 47 le nombre de communes de l'agglomération doloise.

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

LOI ALUR

*La loi ALUR (**Accès au Logement et un Urbanisme Rénové**) du 24 mars 2014 rend obligatoire la compétence urbanisme pour les communautés de communes et donc de l'élaboration d'un PLU i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)*

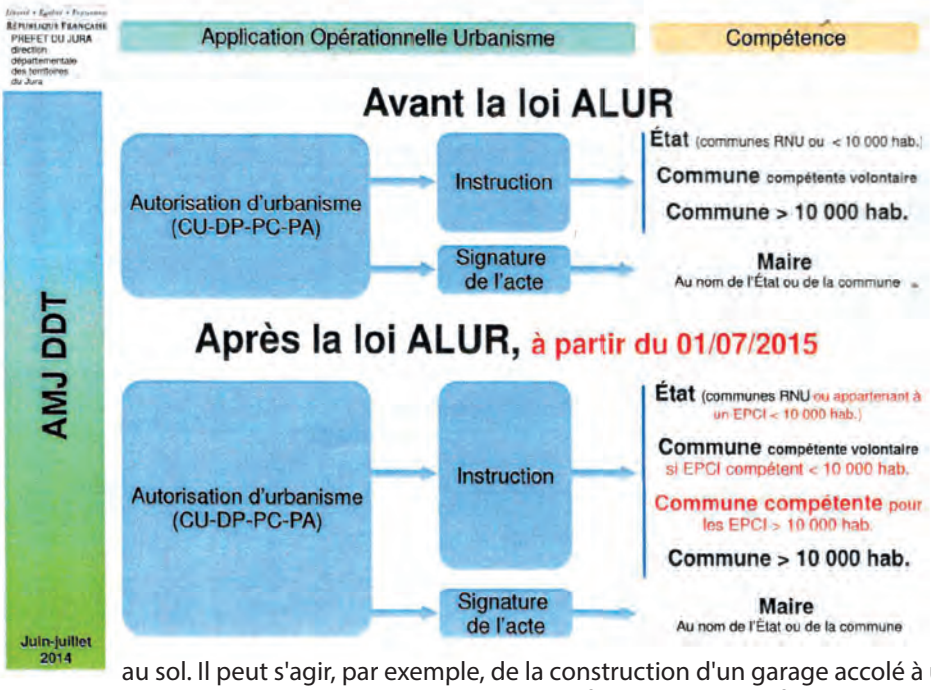

CU : certificat d'urbanisme qui permet de savoir pour un terrain donné si le projet de construction est réalisable. Le CU d'information renseigne sur les règles d'urbanisme applicables au terrain choisi, les limitations administratives au droit de propriété comme une servitude d'utilité publique et la liste des taxes. le CU opérationnel est plus complet et indique en plus si le terrain choisi peut être utilisé pour la réalisation du projet; il précise également l'état des équipements publics existants ou prévus qui desservent le terrain.

DP(T) : la déclaration préalable de travaux est nécessaire pour les constructions de faible importance lorsqu'elles créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Il peut s'agir, par exemple, de la construction d'un garage accolé à une maison existante ou de la création d'un abri de jardin. Dans certains cas, ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² lorsque les travaux concernent une construction existante située sur une commune pourvue d'un PLU, l'ajout de 40 m² ne devant pas porter la superficie initiale à plus de 170 M². Elle doit être également demandée pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment (par exemple le percement d'une nouvelle fenêtre ou le choix d'une nouvelle couleur de façade).

PC : permis de construire (les travaux qui ne sont pas dispensés de toutes formalités comme la construction d'un abri de jardin de moins de 5 m² doivent faire l'objet d'un permis de construire. Il s'agit des nouvelles constructions de plus de 20 m² ou 40 m² selon les cas. Sont également concernés les travaux modifiant la direction des murs porteurs ou la façade de la construction et s'accompagnant d'un changement de destination par exmple le passage d'un local commercial en habitation.

PA : permis d'aménager

PLU : le plan local d'urbanisme est le document qui planifie l'urbanisme au niveau d'une commune ou d'une intercommunalité. Il doit être consulté pour l'instruction des permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme.

VOIRIE

Plus que 3 parcelles à VENDRE

PLAN INONDATIONS PPRI

Plan Prévention Risques Inondations

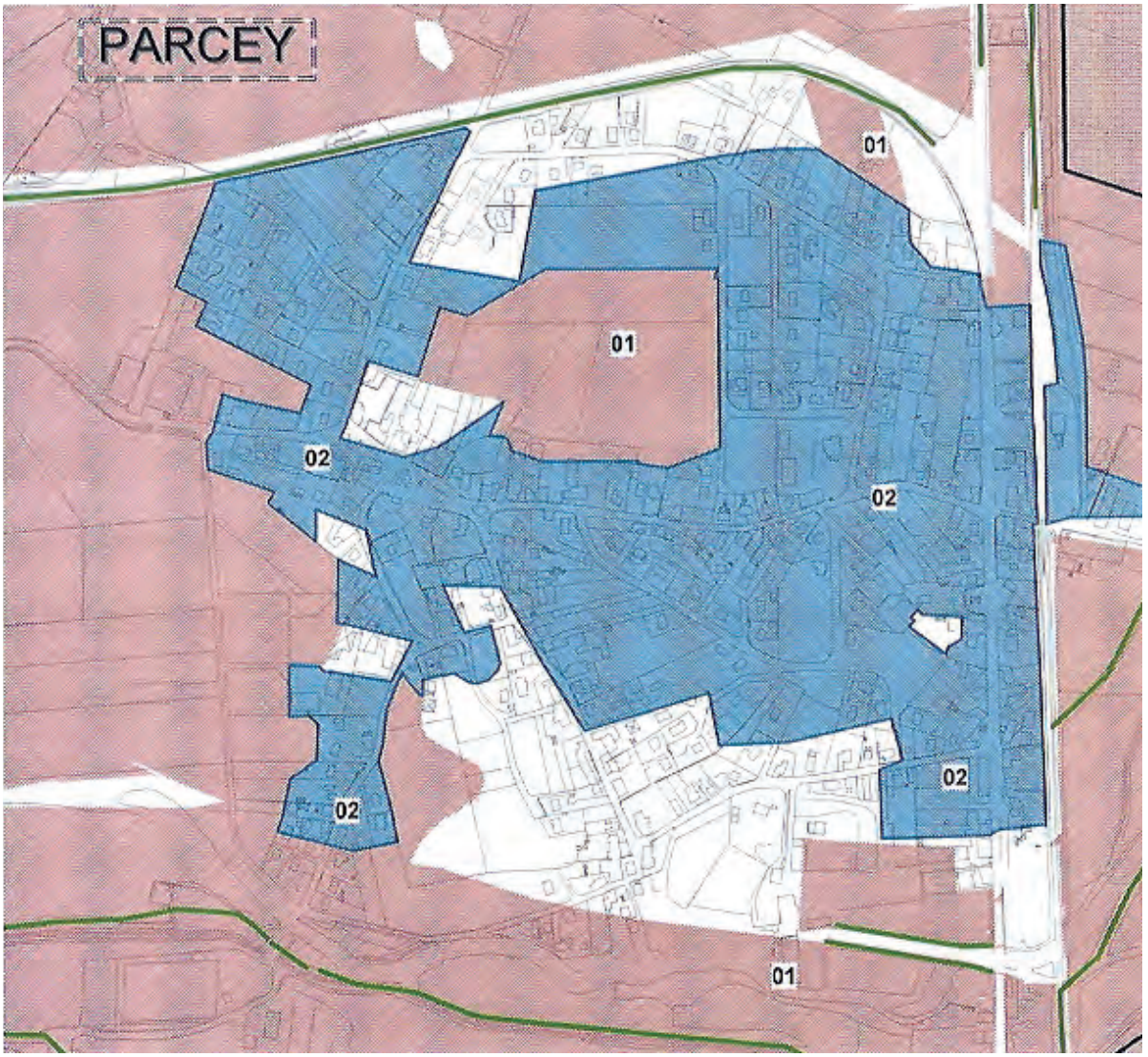

Légende

Zonage réglementaire

01 Zone rouge

02 Zone bleue

Divers

Limite communale

Digue ou assimilé

Réglement à respecter notamment en ce qui concerne les cotes de références

Réglement strict = pas de constructions nouvelles aménagement limité par rapport aux constructions existantes

constructible pas de réglement par rapport au PPRI

LES DIGUES, UNE LONGUE HISTOIRE

Le 20juillet dernier, Jean-Pierre Faivre avait convié Denis Chaize(DDT du Jura), Arnaud Commaret (CDEREN) et Anthony Guinchard (chargé de mission) pour aborder le délicat sujet des digues. Plusieurs élus assistaient à cette réunion.

Dans une première partie, M Chaize a fait l'historique des digues. Dans le Jura, la longueur des digues est d'environ cinquante kilomètres sur le Doubs et trente kilomètres sur la Loue. Depuis longtemps, les riverains ont cherché à se protéger des caprices des rivières en construisant des digues. La digue de Petit-Noir a plus de 200 ans. A Parcey, la digue la plus ancienne est celle du Pommeret (voir carte), elle date de 1866. A l'époque, les digues étaient entretenues par le régime de la corvée.

Pour renforcer la sécurité des Culs-Néyés, la commune avait entrepris les travaux de la digue amont en 1935 mais ceux-ci furent stoppés par la deuxième guerre mondiale. En 1953, Edgar Faure, maire de Port-Lesney et Président du Conseil Général du Jura, décide de confier la gestion et l'entretien des digues au Département du Jura. De nombreux travaux de protection des crues sont alors entrepris. Les deux digues qui protègent le village sur les deux rives de la Loue datent de cette époque (1951 pour la digue du Canal et 1952 pour la digue Aval). Dans le même temps, la digue du Pommeret a été renforcée. Ces travaux ont coûté à l'époque huit millions de francs, ce qui représente une belle somme.

Dans un deuxième temps, Anthony Guinchard a présenté le plan d'action du département vis-à-vis des communes concernées par les digues. Ce plan comprend trois axes : la connaissance des digues (voir paragraphe précédent), leur entretien et leur surveillance. Car évidemment, l'objectif est de pouvoir réagir promptement en cas d'inondation afin d'éviter une catastrophe. Pour cela , le Maire est l'élément pivot qui doit pouvoir à tout moment être en contact avec les services du Département et de la Préfecture afin de signaler une anomalie ou un dysfonctionnement. M Guinchard propose la création d'une commission « digues » avec des élus et des bénévoles du village qui pourront être contactés à tout moment pour apporter leur aide. Une fiche alerte disponible en mairie avec les différents numéros de téléphone ainsi que les rôles attribués à chacun selon la nature du risque (vigilance ou alerte) permettra de réagir le plus rapidement possible en cas de problème.

M Chaize propose d'organiser une prochaine réunion afin de présenter l'action entreprise par le Conseil Départemental aux personnes concernées. La réunion se termina par une distribution de matériel à la commune : des gilets signalétiques, des cartes plastifiées , des talkies-walkies et des jumelles.

Ces précautions peuvent paraître inutiles aux yeux de certains mais rappelons que s'il n'y a pas eu d'inondations à Parcey depuis 2002, la commune a été durement touchée à plusieurs reprises auparavant (en 1983 et 1995 par exemple). Aussi, comme le dit l'adage : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

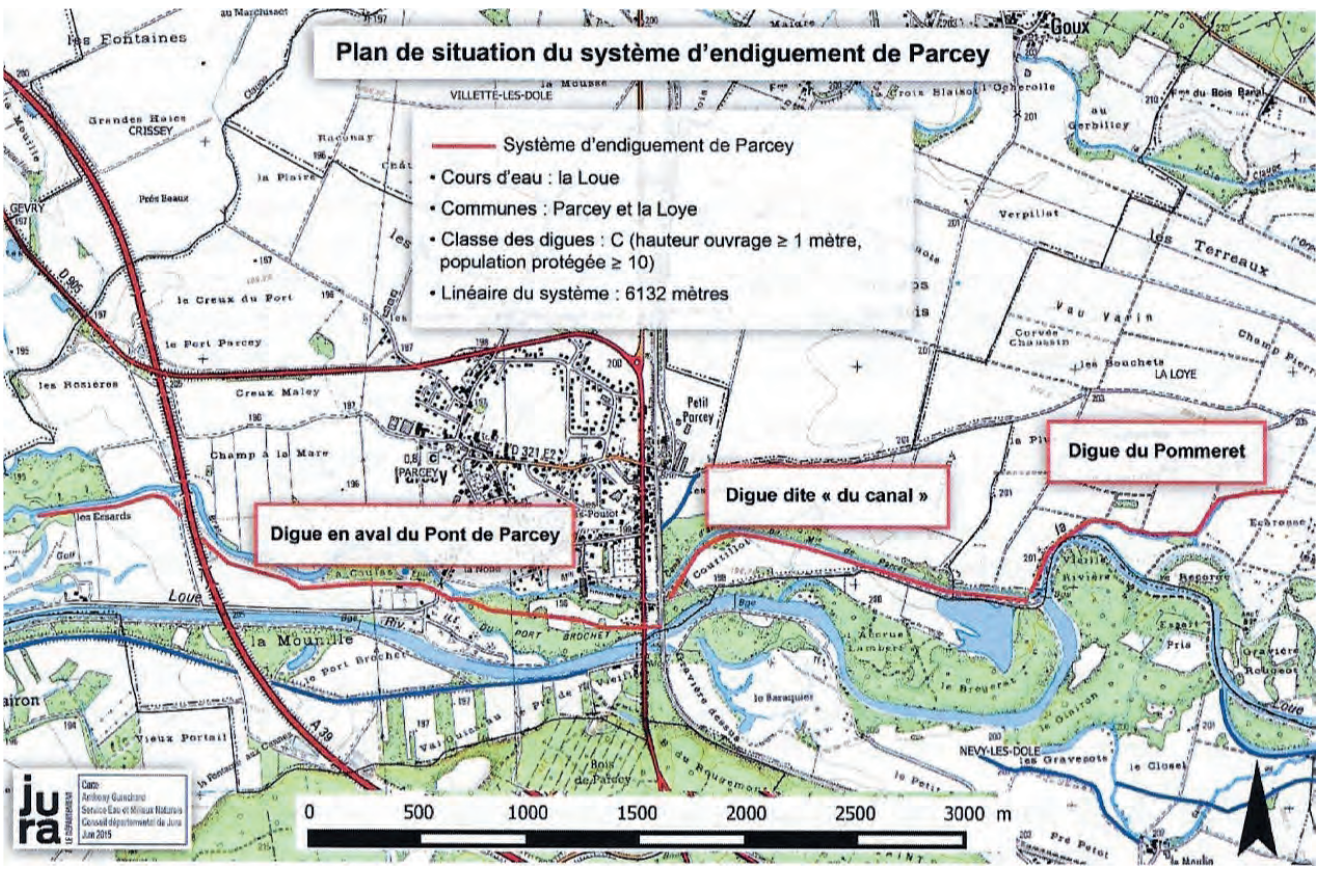

Le camping change de propriétaire

Mr et Mme SPONY et Mr MILLOT

Le camping de Parcey date du début des années 60, il a été créé après les travaux de redressement de la Loue, de même que le stade. Il faut savoir qu'auparavant, la Loue divaguait à sa guise dans cette zone marécageuse qu'on appelait « l'Amazonie jurassienne ».

A ses débuts , c'était un camping municipal qui a ensuite été acheté par M Brillasse. Le propriétaire suivant fut M Mahé qui a tenu le camping pendant seize ans avant de le céder à Jean-Michel Millot il y a neuf ans . Jean-Michel vient à son tour de revendre le camping à Pascal Spony qui connait très bien les lieux car il y vient régulièrement depuis vingt ans . La passation s'est faite en douceur puisque pendant tout l'été, l'ancien et le nouveau propriétaire ont travaillé ensemble. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas été trop de deux car la saison a été exceptionnelle grâce au très beau temps. Les 240 emplacements ont été littéralement pris d'assaut dans la période du 20 juillet au 15 août, ce qui réprésente la bagatelle de mille campeurs : la population de Parcey a doublé pendant cette période ! Les campeurs viennent principalement de France et des Pays-Bas, mais aussi de Suisse, de Belgique, d'Allemagne, du Danemark…Le camping compte 30 résidents (dont M et Mme Spony), 60 locatifs (bungalows et tentes) et 150 emplacements nus.

Pour s'occuper de tout ce monde M Spony est secondé par son épouse et par un personnel qui s'est très vite impliqué : Norah et Caroline à l'accueil, Emeline et Marine au bar, Pascale, Sylvia, Ghislaine et Valérie au ménage, Tony et Vincent à l'entretien, Patrick et Philippe au snack, rien que ça !

Pascal Spony définit son camping comme familial et calme. C'est un « camping kid » où les enfants s'en donnent à cœur joie grâce aux deux piscines (dont une avec toboggan) , aux structures de jeux et aux animations qui leur sont proposées. Grâce à son équipement sanitaire de qualité , le camping est classé « trois étoiles ».

Dans ses projets , Pascal Spony souhaite faire visiter le camping aux habitants du village , peut-être à l'occasion d'une journée portes ouvertes qui pourrait avoir lieu en début de saison.

Il pense également ouvrir le snack le week-end en mai-juin. Un autre projet , plus conséquent celui-là, est la construction d'une piscine couverte pour accueillir les campeurs en avril/mai.

Bienvenue à M et Mme Spony à qui nous souhaitons de réussir dans leurs projets.

LES ENFANTS

Nous allons vous présenter notre accueil de loisirs. Pour commencer voici l'entrée des papillons enchantés. Nous accueillons les enfants et leurs parents.

Ceci est la plaque que nous avons réalisée au Deschaux chez monsieur Pernot (à l'atelier du « pic vert ») Pour trouver ce nom féérique nous avons procédé par vote. L'accueil s'appelle donc « les papillons enchantés ».

A la cantoche on rigole trop bien avec les animatrices et nos copains.
Le midi et au goûter nous allons dans la salle de restauration pour manger et passer un moment convivial. Nous racontons notre journée, notre week-end, nos soucis et nos envies.

Les dames de service réchauffent les repas, qui nous sont servis par le « Petit Gourmet ». Elles les mettent dans les plats et nous les servent.

Nous enlevons nos manteaux et nos chaussures pour vaquer à nos activités.

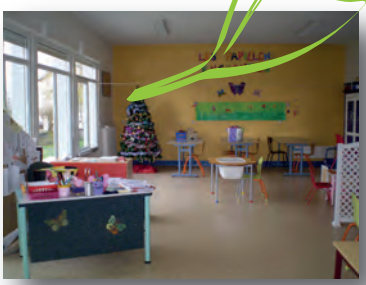

C'est souvent le bazar mais on s'éclate tout le temps.
Dans cette salle nous faisons des activités, des dessins, jeux libres, peintures.
Ici nous rigolons bien, tout en respectant les règles de vie.

Les loulous sont ravis de vous avoir accueillis dans leur univers :
BAUDOT Emilien, BECHT Adèle, LOPEZ Amandine, BILLARD Luna, RICHARD Jimmy, BONJEAN-SANTINA Paolynn accompagnés de LAURENT Emeline.

c'est le meilleur centre de loisirs qui existe dans la France entière !!! On s'éclate trop bien avec les animatrices et tous les enfants.

LES NOUVEAUX COMMERCES DE 2015

LE FOURNIL FRANC-COMTOIS

Ouvert depuis le 18 février 2015, le "FOURNIL FRANC-COMTOIS" est dirigé par Florence et Cyrille COURAYER.
Originaires de Normandie, artisans boulangers pendant 16 ans, ils ont appris par des amis qu'il n'y avait pas de boulangerie à Parcey, alors qu'existaient boucherie/charcuterie, tabac/journaux, pharmacie, coiffure, restaurants, diverses entreprises artisanales.
Cherchant un local pour installer leur entreprise, il se sont portés acquéreurs des locaux de l'ancienne carrosserie Pernet, située au 2, route Nationale à 39100 Parcey.
Après y avoir effectué d'importants travaux de transformation et de mise aux normes ils ont commencé leur activité d'artisan boulanger, pâtissier, sandwichs, traiteur, en proposant des produits de qualité, sans aucun ajout chimique.
Bien qu'ayant rejoint le réseau "Banette" pour profiter de l'animation nationale de l'enseigne, l'entreprise est totalement indépendante et libre de ses fabrications.
Ce sont environ 500 banettes qui sont vendues chaque jour, plus les pains spéciaux et autres fabrications maison. Les farines sont essentiellement achetées aux Moulins de Parcey.

Après un peu plus de six mois d'activité, le bilan est très positif, en constante progression.

Ce sont désormais sept personnes qui sont employées par l'entreprise.

L'ouverture du magasin se fait dès 05 h 30 et l'espace "restauration rapide, petit déjeuner" est très prisé.
La fermeture des portes a lieu à 19 h 30 après une journée bien remplie.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Antiquités- brocante :

Un magasin à découvrir !

Thierry Diaz a quarante- sept ans . Il a ouvert le magasin « Antiquités-Brocante » il ya quelques semaines dans le nouveau centre commercial et , le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'y sent bien. Originaire de Besançon, il s'est installé dans la région doloise il y a vingt ans où il a goûté pendant cinq ans au monde de la brocante . Il participait alors à des salons d'antiquaires. Il a ensuite délaissé le monde des antiquaires pendant quelques années avant de revenir au métier en 2013 à l'espace Grévy de Mont-sous-Vaudrey.

Un emplacement idéal…

Le magasin de Parcey présente de nombreux avantages par rapport à celui de Mont-sous-Vaudrey : il est plus spacieux mais surtout mieux situé le long de la nationale 5 et équipé d'un parking très pratique pour le stationnement. Il est également plus proche de son domicile puisque M Diaz habite à Crissey.

…où l'on trouve de tout…

Le magasin est axé sur les antiquités mais il comporte également une partie brocante, ce qui permet de toucher le plus grand nombre de personnes. On y trouve de tout : bibelots divers, meubles anciens, tableaux, instruments de musique, horlogerie…et à tous les prix de 1€ à…Parmi les belles pièces, on trouve un piano Erard de 1880 ayant appartenu à Mme Colette Lombard artiste peintre décédée récemment et une superbe maquette d'un trois-mâts de l'époque de Louis XIV, « le soleil levant » .

…où l'on peut acheter et vendre

Le bilan au bout de quelques semaines est très positif : la clientèle venue de tous les horizons est très nombreuse, surtout le dimanche, et la plupart des clients sont acheteurs. Ceci vient du fait qu'il y en a pour tous les goûts, tous les prix et que les prix se discutent, selon M Diaz qui ajoute qu'il fait également de l'achat d'objets proposés par les clients (mais pas de dépôt-vente). Et il conclut en proposant : « Faites le premier pas, venez voir ! » Ce que nous vous invitons à faire pour découvrir une personne fort sympathique !

UNE FLEURISTE À PARCEY

Julie Jeannin a ouvert le magasin « La p'tite pivoine » le 7 octobre dernier dans le nouvel espace commercial.

Auparavant, elle était déjà fleuriste mais travaillait en tant que salariée à Saint-Vit.

En plus des fleurs, des plantes et des compositions florales , on trouve aussi dans ce magasin très agréable un coin décoration-cadeaux. Le magasin propose la livraison des plantes et également la transmission florale : il fait partie du réseau « l'agitateur floral » qui permet d'offrir des fleurs à l'autre bout de la France et même dans le monde entier. Ce réseau comprend aussi un service de bonbons qui permet de compléter le bouquet offert.

Le magasin est ouvert du lundi matin au dimanche midi. Il est évidemment ouvert les jours fériés qui sont des jours de grande affluence : Noël, fête des mères et des grands-mères, Saint Valentin, 1er mai, Toussaint, Pâques.
Baptême, anniversaire ou mariage sont des occasions de découvrir ce magasin de proximité et leur charmante gérante à qui nous souhaitons la bienvenue.

C' COIFFURE TENDANCE

Chantal Tard a ouvert son salon de coiffure le 1er octobre.
Elle n'a eu qu'une rue à traverser mais elle est enchantée car le changement est radical : le local est flambant neuf, lumineux, bien agencé, décoré de façon moderne et il répond aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Un autre atout est le parking situé devant le centre commercial. Et puis, comme elle le dit : « Je me sens moins seule et l'ambiance est excellente avec mes collègues ».

Les clients aussi apprécient beaucoup le design du nouveau magasin. La clientèle s'est étoffée avec de nouveaux clients venus de Parcey et des alentours (Rahon, Gevry, Villette, Goux, Mont-sous-Vaudrey…).

Auger RCGT

Le dernier commerce à s'installer dans le nouvel espace commercial est **Auger RCGT**, vendeur et installateur de poêles à bois et à granulés.

La société a été créée en 2011. Elle était basée auparavant à Saint-Aubin . Elle comprend quatre personnes : le patron, un commercial et deux poseurs. Les marques les plus utilisées sont Austroflam, Thermorossi, Turbo Fonte et Altech. La société fait aussi de la création et du tubage de cheminées ainsi que l'expertise d'assurance pour les feux de cheminée.

M Auger fait le même constat que ses voisins : l'emplacement idéal du magasin permet d'attirer les clients et d'agrandir le secteur d'influence de la société qui va de la Haute-Saône à Champagnole.

PORTRAITS

Un artiste à Parcey

François Gauchet

François Gauchet a obtenu le deuxième prix du jury de l'exposition annuelle du Lion's Club à Dole. C'était sa quatrième participation à ce concours auquel participaient 27 artistes.

François connaît bien le domaine des arts car il a fait l'Ecole des Beaux-Arts à Besançon avant d'être embauché à l'INRAP de Dijon en tant qu'archéologue dessinateur. Il travaille dans le domaine de l'archéologie préventive, c'est-à-dire qu'il intervient sur des zones menacées par des chantiers et il dessine les objets trouvés : céramique, outils, bijoux… Il a travaillé sur la zone Innovia lors de sa création.

Le domaine de prédilection de François est l'art abstrait informel. En ce moment, il travaille sur des petits formats noirs qui rappellent les tableaux d'écoliers mal effacés. C'est avec ces tableaux qu'il a été récompensé par le Lions Club. Bravo l'artiste !

La diagonale des fous, un truc de malade !

Stéphane Roux a trente-huit ans, il est marié et père de deux enfants, Manon, six ans et Estéban, deux ans. Il est magasinier chez JMC Distribution à Dijon. Il vient de participer à la course « la diagonale des fous » à la Réunion.

Sportif depuis toujours

Stéphane a toujours fait du sport : judo, tir à l'arc, karaté, tennis de table…Ses deux sports de prédilection sont le handball et la course à pied. Il a joué à Dolehandball en Nationale3, club avec lequel il a participé aux 32 èmes de finale des championnats de France en 2000. En course à pied, il a participé à de nombreuses épreuves dont le marathon de Paris en 2007 et en 2012.

Découverte du trail

Son patron lui propose de faire l'ascension du Mont-Blanc avec lui. Pour se préparer physiquement, Stéphane s'entraîne en faisant des trails et les 4810mètres du Mont-Blanc sont atteints en 2011. Il prend goût à ce nouveau sport car il aime aller au bout de ses limites et il participe à des épreuves de plus en plus longues, comme le 6000D à la Plagne (64 km en un peu moins de dix heures).

Prêt pour l'aventure

Et en octobre dernier , poussé par son épouse, Stéphane participe à la mythique « diagonale des fous », une terrible épreuve de 164 km dans les montagnes réunionnaises avec un point culminant à 2200m d'altitude ! 2300 concurrents prennent le départ à 22 heures au bord de l'océan. Très vite, le parcours grimpe mais Stéphane tient le coup et il passe la première nuit sans dormir , boosté par l'euphorie du départ. Au ravitaillement de Cilaos, il est attendu par sa famille venue l'encourager et il en profite pour s'octroyer vingt minutes de sommeil. Il repart en forme pour l'après-midi et il se prépare à passer sa deuxième nuit de course. La fatigue se fait sentir, la douleur aussi : il s'endort en marchant et doit faire un arrêt vers une heure du matin. Après ce coup de mou, il réussit à repartir grâce à un bon ravitaillement, mais vers cinq heures du matin, alors qu'il a parcouru plus de 90 km depuis le départ, une violente douleur au genou l'oblige à abandonner car l'appui sur la jambe gauche est impossible. Il est obligé de rejoindre le ravitaillement suivant en claudiquant car, dans le cirque de Mafate, tout rapatriement est impossible.

Prêt à recommencer

Stéphane est très déçu d'avoir dû abandonner mais il est tout de même content d'avoir vécu cette expérience hors du commun et il s'est promis de revenir et d'aller jusqu'au bout. En attendant, bravo pour la performance !

UN CHAMPION DE CANOË BIPLACE

Mathieu FOUGERE

Comment vous est venue la passion du canoë ?
A l'âge de 12 ans après un essai, j'ai apprécié la sensation de glisse sur l'eau. Mon frère jumeau a fait de même d'où l'idée de pratiquer en canoë biplace. Cela fait 17 ans que nous nous entrainons et participons aux compétitions catégories « slalom biplace »

Quelles sont les différences entre canoé et kayak ?
Le kayak se pratique assis avec une pagaie double alors que dans le canoë, nous sommes à genoux et attachés munis d'une pagaie simple.

Quels sont les entrainements pour ce type de compétition ainsi que les contraintes ?
Musculation, gymnastique, natation, vélo et canoë et ce jusqu'à 15 séances par semaine.
Les contraintes sont surtout professionnelles, absence fréquente, ce qui nécessite une convention entre la Fédération Française de Canoë Kayak et l'employeur donc pour des horaires aménagés.
Nous avons par contre beaucoup voyagé surtout dans les pays de l'est de l'Europe où la pratique de ce sport est très répandue.

Quel est votre palmarès actuel ?
Mon frère et moi, puisque nous sommes en double, concourons en slalom biplace c'est-à-dire que le parcours passe entre des portes et que chaque porte touchée ou manquée entraine une pénalité.
Nous avons obtenu les titres suivants :
Champion de France cadet 2002
Champion de France junior médaille de bronze 2003
Champion de France junior 2004
Champion d'Europe moins de 23 ans/équipe 2008
3ème championnat du monde universitaire 2009
6ème coupe du monde 2011
Champion de France senior 2009, 2014
3éme championnat de France senior 2015
Nous avons terminé 3ème de la qualification des JO de 2012 à Londres et seulement les 2 premiers avaient leur billet.

Vos projets ?
Maintenant, la vie familiale demande plus de présence à la maison donc j'ai arrêté le haut niveau en début d'année mais je suis toujours licencié au club de Pontarlier.

FOOT

Patrick Marle, responsable des U9

Football : le club de Gevry se porte bien

Le club de Gevry compte 164 licenciés sous la houlette de l'emblématique président KiKi Legrand, présent sur les terrains du lundi matin au dimanche soir.

Dans l'équipe des dirigeants qui l'entourent, on retrouve plusieurs parcillons : Thierry Buchaillot est vice-président et dirigeant de l'équipe A, Francois Rousseau et Patrick Marle , éducateurs, ont en charge les U11. Antoine Humblot, Christophe Serrurot et Philippe Cour complètent le staff technique.

de gauche à droite:
Christophe Serrurot, Philippe Cour, Thierry Buchaillot, Antoine Humblot et François Rousseau

Parmi les joueurs, on retrouve Alexandre Buchaillot, Alexandre Moine, Bastien Humblot, Baptiste Serrurot , Maxime Cour, Kevin Curie et Dorian Bon dans les deux équipes séniors , Vincent Buchaillot et Valentin Leneuf dans l'équipe U18, Rémi Baudard, Tom Parisot et Eliott Gauchet en U15, Noa Palanghi, Tom Rousseau, Aaron Damy, Hugo Thevenot et Mathéo Bolut dans l'équipe U9 et Lucas Schmitt dans les U7. Le club comprend également une équipe U9 et une équipe de vétérans.

Les U18 et les U11 jouent sur le terrain de Parcey mis à disposition gracieusement par la commune. L'équipe B effectue également quelques matchs à Parcey.

Le FC Gevry est un club sympathique où règne une bonne ambiance. Il organise traditionnellement deux lotos pendant les vacances de Noël et la galette des rois , cette dernière manifestation se tenant à la salle des Fêtes de Parcey.

Les U11 de Parcey

Nous jouons au foot à Gevry-Parcey en U11. Nous sommes 22 licenciés. L'équipe est encadrée par Patrick, François et Jacques. On a un entraînement tous les mercredis et match tous les samedis. Nous visons la finale départementale à Lons.

Léa VILLATTE : passion foot !

Léa est une sympathique jeune fille de treize ans, scolarisée en 4ème au collège Ledoux.
Elle aime le foot depuis toujours et elle aime jouer avec les garçons, même si elle ne se définit pas comme un garçon manqué. Le déclic, elle l'a eu quand elle était au CP : quand la maîtresse a distribué des papiers pour s'inscrire au club de Gevry, elle a été la première à lever la main . Elle a joué à Gevry de six à douze ans. Depuis la rentrée 2015, elle a intégré le club du Jura Dolois.

Léa est sélectionnée dans l'équipe féminine du Jura depuis 2013, d'abord au poste de milieu droit et depuis 2014 en tant que gardienne.
En juin 2015, elle a été sélectionnée en équipe de Franche-Comté et elle a participé à un tournoi international contre deux équipes allemandes.
La vie de Léa est rythmée par le foot avec les entraînements le mardi et le mercredi et les matchs le samedi. Et si vous la voyez dans les rues de Parcey, il y a de fortes chances que ce soit avec le ballon au pied à moins qu'elle ne s'amuse à faire des jonglages avec la tête.
Son joueur préféré est Hugo Lloris et son club fétiche le Réal de Madrid. Son pronostic pour le prochain championnat d'Europe : une finale France/ Allemagne.
Léa n'a pas l'intention d'arrêter son sport de prédilection, elle veut aller le plus loin possible. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite !

Enzo Lagalice, né avec un ballon !

Enzo a quinze ans, il est en seconde au Lycée Mont-Roland à Dole.

C'est un passionné de foot depuis sa plus tendre enfance puisqu'il a pris sa première licence à Gevry à l'âge de cinq ans.
En 6ème, il intègre la classe foot du collège Mont-Roland et rejoint le Jura Dolois. L'année suivante, il est repéré par le centre de formation de Sochaux avec lequel il signe un contrat d'engagement professionnel.
A la rentrée de 4ème, après une impitoyable sélection (14 joueurs retenus sur 800 candidats !), il rejoint le Pôle Espoir de Dijon mais la vie en internat et l'éloignement de sa famille lui pèsent et il revient à Dole au bout de quelques semaines.

A la rentrée dernière, il devait rejoindre le club de Sochaux mais il a résilié son contrat car il veut privilégier ses études. Il n'a pas le droit de signer dans un autre club pendant trois ans mais peu importe, même si le foot est sa passion, il ne sait pas encore s'il en fera son métier.

Enzo a obtenu de nombreuses récompenses dont le titre de meilleur (et de plus jeune) joueur du tournoi U13 de Marsannay et un titre de meilleur jongleur avec le Jura Dolois.
Il a été sélectionné en équipe du Jura puis en équipe de Franche-Comté, toujours au poste de numéro 10 , celui de meneur de jeu.
Ses équipes préférées sont l'OM et le FC Barcelone.
Enzo s'est cassé la jambe au mois d'août dernier en jouant…au foot, une vilaine cassure qui lui a valu deux mois de plâtre et une longue convalescence.
Souhaitons-lui de vite se rétablir pour pouvoir retrouver les terrains de foot qu'il aime tant.

RÉTROSPECTIVE 2015

EMPLOYÉS COMMUNAUX : du renfort

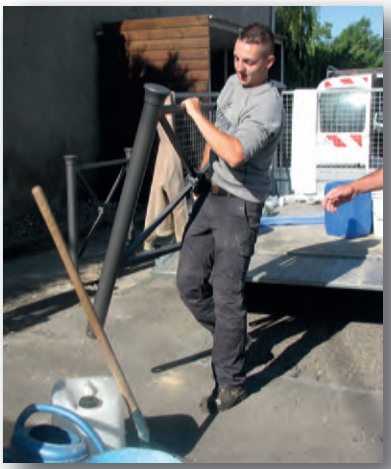

Romain en pleine action lors du remplacement de la barrière de sécurité rue du moulin.

L'été dernier, vous avez certainement dû le croiser dans les rues du village : Romain Serrurot a été engagé pour la période du 15 juin au 31 août pour prêter main-forte à nos deux employés municipaux, André et Vincent.

Romain a vingt ans , il a obtenu un DUT informatique à Belfort au printemps dernier et prépare depuis la rentrée de septembre une licence informatique. L'embauche saisonnière à la commune lui a permis de goûter au monde du travail , donc de gagner de l'argent, tout en restant dans son village. Les travaux qu'il a effectués allaient de la tonte à l'arrosage en passant par la peinture et l'entretien. La plupart de ces tâches étaient déjà familières à Romain car il est issu du monde agricole et comme le dit André « il a déjà les bases ».

En plus de la canicule qu'il a fallu gérer, Romain gardera en souvenir de cette expérience une coupure due au taille-haie qui lui a valu un arrêt de travail de trois jours.

GROS COUP DE VENT SUR PARCEY

Mercredi 16 septembre, un gros coup de vent venu du sud a traversé le village faisant beaucoup de dégâts matériels avec des arbres déracinés , comme au camping, et de nombreuses branches cassées.
La route du golf, recouverte de branchages, a été dégagée rapidement grâce à la réactivité des élus.
Le poteau téléphonique situé face à la salle des fêtes a été plié sous la force des bourrasques de vent. Une zone de sécurité a été rapidement mise en place en attendant son remplacement.

Heureusement, aucune victime n'est à déplorer mais rappelons que dans de telles circonstances, le plus prudent est de rester chez soi.

C'EST UNE MAÎTRESSE D'ÉCOLE QUI AIMAIT SON BOULOT, HISSE ET HO…

Il y avait beaucoup d'émotion à la salle des fêtes en ce samedi 27 juin. En effet, à l'issue de la fête de l'école, élèves, parents et enseignants se sont retrouvés autour de Danièle Gaubey à l'occasion de son départ à la retraite.

Tous ont voulu la remercier à leur manière pour tout ce qu'elle a apporté pendant ses vingt-quatre années passées à Parcey. Sa patience et sa gentillesse ont été mises en avant lors de l'hommage qui lui a été rendu sous forme de chanson. De nombreux cadeaux lui ont été remis mais le plus touchant fut certainement la surprise faite par ses anciens élèves qui avaient tenu à être présents pour l'occasion. Sûr que tous les élèves qui sont passés entre ses mains ne sont pas près de l'oublier.

Merci encore et cent fois bravo pour cette carrière exemplaire !

11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre : recueillement et ferveur populaire.
La cérémonie du 11 novembre a rassemblé une bonne partie de la population du village autour du monument aux morts. Après les discours du Maire et de M Smaniotto, président des Anciens Combattants de Parcey, les élèves de CE ont lu deux poèmes « Ronde autour du monde » et « Après la pluie » avant que ceux de CM appuyés par leurs camarades de sixième chantent la Marseillaise.
Après l'apéritif «maison» apprécié de tous, les quatre-vingt-dix convives (personnes âgées et conseillers municipaux) passèrent à table pour déguster le succulent repas préparé par « les Jardins Fleuris ».
La partie animation était assurée par le duo « les Minoritaires ». Tous les participants étaient ravis de cette journée.

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le 19 Novembre dernier, l'association de Pêche communale de Parcey organisait comme tous les ans, une dégustation de Beaujolais nouveau.
Cette soirée est l'occasion pour les habitants de se retrouver tous ensemble autour d'une assiette de charcuterie et de discuter.
Cette année, encore, votre participation a été nombreuse. L'argent récolté, 150 €, a été reversé au profit du Téléthon.

UN ARBRE POUR LE CLIMAT

Samedi 28 novembre les élèves de l'école et leurs parents se sont retrouvés sur le parvis de la mairie pour planter « l'arbre du climat ». A l'occasion de la COP 21 et de la lutte contre le réchauffement climatique, les communes de France étaient appelées à planter un arbre, symbole de la biodiversité.
Cette action citoyenne avait pour ambition de sensibiliser et de mobiliser le plus de monde possible autour d'une cause qui nous concerne tous. Un des grands défis du XXIème siècle sera en effet la lutte contre le réchauffement climatique. Une des solutions est la sauvegarde des forêts. Chacun sait en effet le rôle prépondérant de l'arbre dans la biodiversité. L'arbre a la double faculté exceptionnelle de produire de l'oxygène et de capter du CO_2, ce fameux CO_2 qu'on appelait autrefois gaz carbonique et qui est la cause principale de l'effet de serre. Malheureusement, dans de nombreux pays du monde et en particulier dans les régions tropicales, on pratique la déforestation intensive de la forêt primaire, ceci à des fins économiques, sans se soucier des dégâts que cela provoque sur les écosystèmes .
Devant un tel carnage, la plantation d'un arbre est évidemment symbolique mais son but est une prise de conscience au niveau des populations et surtout de la jeunesse car les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain. La Terre est si belle mais si fragile que nous devons en prendre soin, à nous de relever ce défi !

TÉLÉTHON 2015 29ÈME ÉDITION NATIONALE

L'ensemble des animations proposées dans le cadre du Téléthon a permis de verser près de 2000 € à l'Association Française contre les Myopathies. Un bénéfice légèrement inférieur à 2014 mais la fréquentation du public est plus importante. Depuis la première organisation en 1995 à PARCEY, la convivialité de cette manifestation de solidarité ne se dément pas. Notons que le Téléthon orchestré par Parcey Loisirs Animations permet de réunir les associations des Parents d'élèves, Scrabble, Pêche, Archers du Val d'Amour, FC Parcey-Gevry et Danse Enfants & Adultes.

Merci aux sponsors, aux bénévoles aux donateurs et tous ceux qui oeuvrent ensemble pour que la recherche médicale avance et que le quotidien des malades s'améliore.

TRENTE-NEUF CHASSEURS ... et une chasseresse !

La société de chasse de Parcey compte quarante adhérents, dont une dame, Jeanine Facenda. Elle est dirigée par Marc Humblot qui a eu la lourde tâche de succéder à Jean-Claude Buchaillot il y a deux ans. Le bureau est complété par Robert Minary qui occupe le poste de vice-président, Michel Bailly celui de secrétaire et Thierry Buchaillot celui de trésorier.

Gros et petit gibier.
Les zones de chasse sont situées aux Essards, au golf, aux communaux (sur la rive gauche de la Loue), à l'As de Pique et aux Badenats (au-delà de la voie ferrée). Le gros gibier est constitué principalement de chevreuils et de sangliers . Le plan de chasse prévoit pour l'année 2015 huit chevreuils et quatre sangliers. On note aussi la présence de chamois qui se sont installés il y a quelques années mais qui sont protégés.
On chasse également le lièvre (le plan de chasse prévoit quatorze bagues) et des lâchers de faisans et de perdrix ont lieu cinq à six fois dans la saison.

Un rôle écologique important.
Les chasseurs ont également un important rôle d'entretien : ils participent au nettoyage des lignes et à l'entretien des zones boisées . Ils apportent de la nourriture au gibier dans les postes d'engrenage : maïs pour les sangliers, blé pour les faisans et les perdrix.

Des moments conviviaux
Le gibier est dépecé par le maître en la matière, Michel Boisson. Il est ensuite partagé ou dégusté en commun dans la magnifique cabane que la société a acquise récemment.

LA PÊCHE

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer au coucours de Pêche ainsi qu'à son repas champêtre.
Avec plus de 15 ans d'existence, l'association a besoin de renouveau, c'est pourquoi elle vous invite à son Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 11 mars à 19h00 à la salle Joseph Marteau.
Cette année, l'ouverture de la pêche à l'étang communal aura lieu le samedi 9 avril 2016. Les cartes de pêche seront mises en vente au Tabac-Presse de Parcey.

CRÉATION D'UNE VOIE NOUVELLE

Commune de PARCEY
Création d'une voie nouvelle
Accès à la Zone Industrielle

La commune de PARCEY a engagé une première réflexion d'aménagement d'un nouvel accès à la Zone Industrielle en collaboration avec les services du département du Jura.
Cette première réflexion a permis de mettre en avant les dysfonctionnements concernant à la fois le gabarit de la chaussée menant à la ZI mais également le caractère dangereux du carrefour de la RD avec le chemin de la Loye.
Etant donné le fort trafic, le chemin de la Loye ne permet pas actuellement de supporter ce type de trafic composé essentiellement d'une circulation poids lourd mais également d'un nombre important de véhicules agricoles, cette rue desservant notamment le silo de Chemin (société Interval).

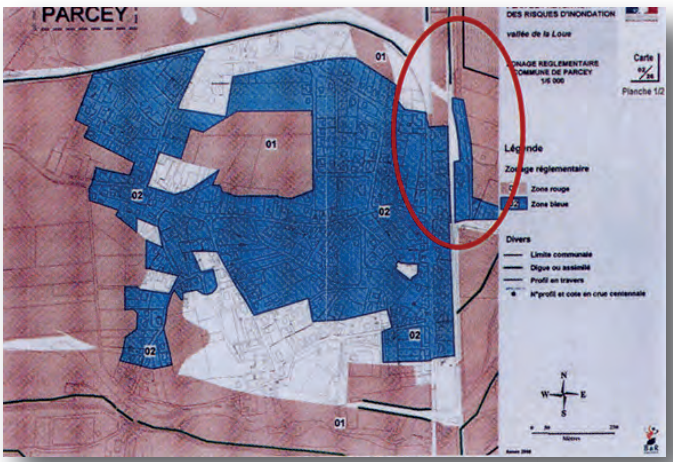

La commune considère que les conditions d'accès à la Zone Industrielle ne sont pas satisfaisantes au regard du développement possible de cette zone, et souhaite trouver une solution permettant à la fois de sécuriser l'accès à la ZI, mais également d'anticiper les éventuelles augmentations des flux de circulation dues aux activités présentes sur la zone.

La nouvelle voie d'accès aura une largeur de 6.00 m afin de permettre le croisement des véhicules de gros gabarits.

Afin de maintenir l'effet « digue » de l'ancienne voie ferrée, l'altimétrie de l'ancienne ligne SNCF sera conservée à l'identique. Des fourreaux en attente seront prévus sous la traversée de la voie ferrée afin d'éviter toutes interventions sur l'ouvrage dans le futur.
Le maintien de l'écoulement des eaux sera assuré par des busages de diamètre 600 régulièrement implantés sous la chaussée pour ce qui concerne la section située entre le giratoire et le chemin d'association foncière.
Les lignes EDF BT et France Télécom alimentant le silo depuis le chemin de la Loye seront enterrées afin de conserver une largeur de chaussée confortable. Ce sera également le cas concernant les lignes situées au droit du giratoire, pour lesquelles la hauteur ne permet pas actuellement le passage des poids lourds (hauteur insuffisante).
Une convention devra également être établie entre la SNCF et la commune afin d'obtenir l'autorisation de réaliser les travaux sur la parcelle leur appartenant (parcelle section ZM n° 69).
La parcelle cadastrée section ZM n° 26 appartenant au Conseil Général du Jura, l'acquisition de l'emprise foncière de la chaussée devra également être prévue.

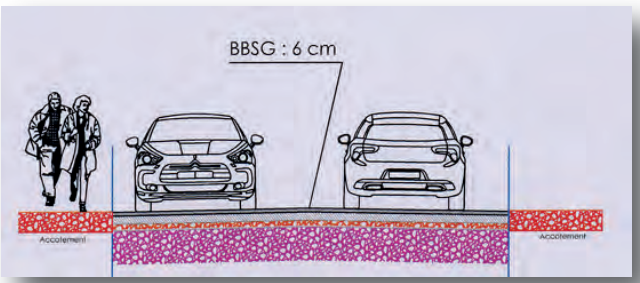

ACCES A LA BOULANGERIE : CREATION D'UN CHEMIN PIETONNIER

Dernièrement, le Conseil Municipal a décidé la réalisation d'un chemin piétonnier pour sécuriser l'accès à la nouvelle boulangerie. L'entreprise LABANTI a été contactée et a proposé deux devis :

- Le premier consiste à aménager le côté droit (quand on se dirige vers Dole). Cette proposition est beaucoup moins coûteuse que la deuxième (4617 €), elle nécessite deux traversées de la nationale par des passages piétons qui seraient installés à chaque extrémité (face au garage Cornu et face à la boulangerie).

- La deuxième proposition (aménagement du côté gauche) est beaucoup plus onéreuse (16580 €) car les travaux de remblai sont plus importants, elle évite la traversée de la nationale.

Après discussion et présentation des différents arguments, le Conseil Municipal a décidé à 6 voix contre 5 (3 abstentions) d'aménager le côté droit. Les travaux devraient être réalisés début 2016.

TNT : le 5 avril 2016

La télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).
Il convient donc d'inciter les concitoyens à vérifier le plus tôt possible la compatibilité de leur téléviseur et, le cas échéant, à s'équiper sans attendre le 5 avril.
Procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.
Si un téléviseur n'est pas compatible HD il n'est pas nécessaire de le changer ! l'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit.

EVENEMENTS A VENIR

Vendredi 08 janvier :	loto du foot salle des fêtes de Gevry
Vendredi 29 janvier :	19 ème Rallye MONTÉ-CARLO Historique passage à Parcey entre 22h31 et 23h33
Samedi 20 février :	repas dansant du foot salle des fêtes Abergement la Ronce
Samedi 05 mars :	soirée Jeux
Dimanche 20 mars :	sortie bus à la Cité de l'Auto et musée du Chemin de Fer à Mulhouse
Mardi 10 mai :	concert pizza
Dimanche 22 mai :	vide grenier de l'APE
Samedi 18 juin :	fête de la musique à la salle des fêtes
Samedi 25 juin :	fête de l'école à la salle des fêtes
Jeudi 14 juillet :	concours de boules à la salle des fêtes, repas et feux d'artifices

VOUS AVEZ LA PAROLE

Si vous souhaitez vous exprimer sur un sujet ou poser une question concernant la vie de la commune, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou par l'intermédiaire du site : **www.parcey.fr**

LOCATION SALLE DES FÊTES

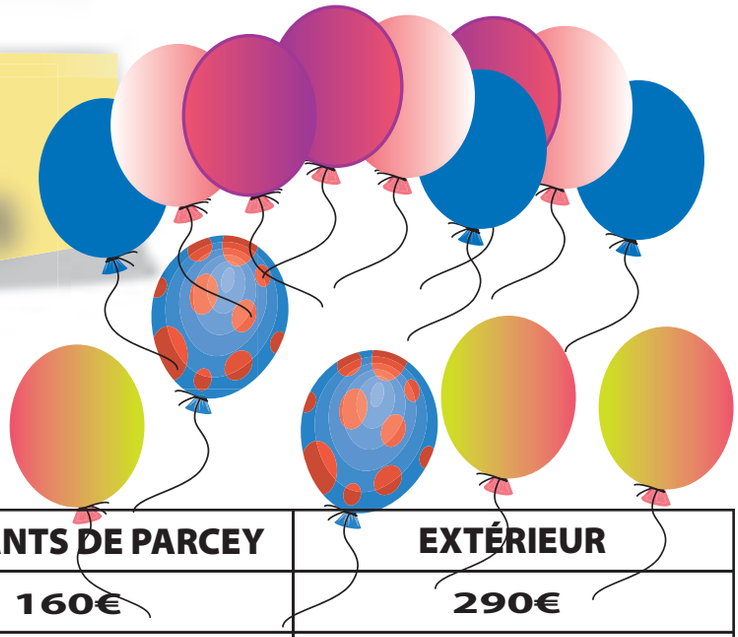

Pour les réunions publiques impliquant une association, un mouvement politique ou syndical, un comité d'entreprise ou autre dont le siège social n'est pas à Parcey :
Tarif pour 1 jour : 210€
Tarif pour 1 week-end : Tarif extérieur sera appliqué

	HABITANTS DE PARCEY	EXTÉRIEUR
1 jour	160€	290€
1 week-end	220€	360€
Week-end prolongé (3 jours)	270€	430€
Caution	500€	500€
Arrhes	50% du prix de la location retenue	
Heure de ménage	20€ / Heure	

Tarif réveillon jour de l'an : 500€

ETAT CIVIL 2015

(au 31/12/2015)

1er avril	**Olivia,** Marie, Joséphine **BAILLY** *de Mathieu BAILLY et Jennifer TANIER*
14 avril	**Line,** Françoise, Laurence **GAUVIN** *de Nicolas GAUVIN et Elise CHAFFANGE*
28 avril	**Jeanne,** Marie, Louise **MATHEY** *de Alexandre MATHEY et Elise FIGARD*
18 juin	**Ludivine**, *Sahra* **JOLLY DANVE** *de Arnaud DANVE et Florence JOLLY*
07 juillet	**Jeanne**, *Alice* **ECKERT** *de Jocelin ECKERT et Sophie BLAISE*
10 juillet	**Johanna JEANNIN** *de Julien JEANNIN et Mathilde BEZ*
11 juillet	**Alice**, *Annick, Marielle* **CAMBOURS** *de Cyril CAMBOURS et Cécile HUMBLOT*
03 septembre	**Noam M'HAMDI** *de Slimane M'HAMDI et Marina REGHIS*
08 septembre	**Nina JOANNES** *de Olivier JOANNES et Céline INVERNIZZI*
25 septembre	**Ilaïa JACOB** *de Thierry JACOB et Mélinda LEMENAGER*
07 octobre	**Calixtine**, *Maria, Laure* **GUYON** *de Sébastien GUYON et Mélanie GUELLE*
14 octobre	**Jana**, *Brigitte, Annie, Marie-Louise* **DELVAL** *de Tony DELVAL et Anne-France BRUAND*
23 octobre (à Parcey)	**Capucine**, *Clarisse* **MARCHI** *de Sébastien MARCHI et Sylvie THORET (Villers Farlay)*

BUFFETAUD	Marie-Louise, Marguerite, Hélène	11 janvier 2015
MONGE Veuve MAURY	Denise, Amélie	14 janvier 2015
MOREAUX Veuve PRUNEAUX	Madeleine, Marthe, Henriette	14 février 2015
CRIQUI	Alain	05 juin 2015
MOINE	Michel, André	11 novembre 2015

LE FUTUR EST ENTRE NOS MAINS

Les relations C'est comme les fleurs,
il faut y faire attention
sinon elles meurent

2016